

Réforme de l'État: bonus flamand, malus wallon

« Ensemble, Bruxellois et Wallons perdent bon an mal an 300 millions d'euros. » **Centre d'étude DéFI**

111 millions de pertes non compensées pour les francophones dans la réforme de l'état.

Le Centre d'étude du parti DéFI a fait réaliser une étude sur les incidences budgétaires de la réforme de l'État. Les francophones n'ont qu'à bien se tenir.

● **Martial DUMONT**

Qui bénéficie le plus de la 6^e réforme de l'État? C'est en gros la question que le Centre d'étude du parti DéFI a posée au Dulbea (centre d'économie appliquée de l'ULB).

Globalement, la réponse est sans équivoque : alors que la Flandre tire les marrons du feu, Bruxelles (où les francophones sont majoritaires à 80 %) et les Wallons tirent la langue.

Et, dit le Dulbea, le problème est surtout que la réforme engendre des énormes coûts cachés pour les francophones. Un exemple? La dotation pour le financement des étudiants étrangers dans les universités. Certes, la dotation francophone par étudiant est légèrement supérieure à celle de la Flandre. Sauf que les hautes écoles, qui ne bénéficient pas de cette dotation, sont majoritairement en Wallonie. C'est donc la Fédération Wallonie Bruxelles qui casque pour eux.

Autre souci : les prestations familiales (allocations familia-

Alors que la Flandre tire les marrons du feu, les francophones tirent... la langue.

les), qui sont désormais du ressort des Communautés : la clé de répartition des quelque 6,4 milliards d'euros est largement favorable à la Flandre : là où la Fédération Wallonie Bruxelles a un trou de 53,4 milliards après dotation du fédéral, la Flandre, elle, est en boni de 53,3 milliards...

Au niveau de la clé de répartition des dotations pour les compétences régionalisées (80 pour la Flandre, 20 pour la Wallonie), les francophones sont à peu près perdants dans tous les domaines : soins de santé (trou de 8 millions par rapport aux dépenses), personnes âgées (81 millions) ou encore emploi (-186 millions). Seuls les hôpitaux sont bénéficiaires (+111 millions).

Au total, selon l'étude de

l'ULB, les francophones payent la 6^e réforme de l'État et le transfert de compétences à hauteur de 318,9 millions d'euros.

Les charges et les frais de fonctionnement, vices cachés

Toujours selon l'étude, il n'y a pas que dans les dotations que les francophones se font burner. Ainsi, par exemple, concernant la dotation des infrastructures hospitalières, celle-ci sert pour deux tiers à éponger les charges du passé. 30 % seulement sont dédiés à de nouveaux projets. Cela revient à dire que cette dotation est... négative.

Et puis, il y a les coûts de fonctionnement : dans les matières sociales, le travail pour les régions est titanesque. Il requiert des investissements en termes humains (recrutement, formation, salaire, etc.), mais également en bâtiments, en matériel informatique. Finies donc, les économies d'échelle que pouvait réaliser le fédéral.

Pour le même travail, en matière d'accueil des compétences jadis fédérales, la Wallonie devra ainsi déboursier 5 euros là où le fédéral en déboursait 1.

Une addition complémentaire totale de 29 millions pour la Wallonie. ■

Les germanophones chouchoutés

La réforme des allocations familiales en Communauté germanophone, dévoilée mardi, passe par un effort de 1,2 million d'euros dès 2019 sur le budget de la Communauté, en plus de la dotation fédérale, selon des chiffres du cabinet du ministre de la Famille Antonios Antoniadis.

Pour l'année 2016, la dotation fédérale s'élève à 34,315 millions d'euros, alors que les dépenses sont estimées à 35,986 millions, selon une estimation

recettes dans le budget de la Communauté germanophone et ne sont dès lors pas affectées à une dépense spécifique. Au sud du pays, la séparation entre les budgets de la Région wallonne et de la Fédération Wallonie-Bruxelles risque de ne pas permettre une telle combinaison, qui gonfle les montants de la politique des allocations familiales, comme c'est le cas en Flandre où Région et Communauté sont fusionnées. ■

« On les avait prévenus »

Pour DéFI (ex-FDF), le constat est cinglant et renforce les inquiétudes qui avaient conduit Olivier Maingain à rompre son cartel avec le MR.

Certes disent-ils, la loi spéciale de financement a prévu des compensations pour l'accueil des nouvelles compétences comme les allocations familiales ou l'emploi.

Mais elles seront temporaires, forfaitaires et dégressives. Traduisez : elles ne bougeront pas pendant 10 ans (jusqu'en 2025), alors que les coûts ne feront qu'augmenter. Le trou

pour les francophones va donc s'agrandir. Et ce sera encore pire après 2025 insistent les représentants de DéFI puisque les compensations diminueront de 10 % par an jusqu'en 2035, année où les Régions devront donc être autosuffisantes financièrement et donc se débrouiller sans compensation aucune de la part du fédéral.

Bref, alors qu'en 2015, les 318 millions de manque à gagner consécutifs à la réforme de l'État pour les francophones de Wallonie et de Bruxelles ont été compensés, à partir de

2016, le montant fixe de compensation ne suffira plus.

« *Aucun socle compensatoire, même temporaire n'est prévu pour amortir cette perte sèche. Dans toute nouvelle négociation qui serait souhaitée par les partis flamands, les partis francophones devront mettre ce point sur la table* » estime le centre d'étude de DéFI.

Idem pour les « déséconomies » d'échelle et les frais de gestion et de fonctionnement non compensés à la suite des transferts de compétences.

« *Les gouvernements régionaux*

vont devoir prendre leurs responsabilités » ajoutent les responsables du centre d'étude.

« *Et là, il n'y a pas 36 possibilités, soit ils vont devoir lever de nouveaux impôts, soit ils vont devoir encore faire des économies* ».

Et du coup appauvrir un peu plus Wallons et Bruxellois conclut DéFI sur le mode du « *On vous avait prévenus* ». ■

A

NALYSE

Dans les germes

par **Martial
DUMONT**

l'étude commanditée par DéFI sur les conséquences budgétaires pour les Régions de la 6^e réforme de l'État a au moins un mérite : celui de chiffrer plus précisément ce que l'on connaissait déjà, à savoir l'existence d'un trou, voire d'un gouffre, véritable malus francophone à l'accueil de nouvelles compétences, et celle d'un bonus flamand. Car au-delà des chiffres plus clairs avancés par l'étude, tout le monde est bien conscient que cette réforme de l'État, qui était avant tout une demande flamande (et singulièrement de la N-VA), était surtout faite pour que la Flandre, déjà bien plus à l'aise économiquement que les deux autres Régions, puisse prendre rapidement son envol définitif sur le plan de

l'autonomie financière, antichambre de l'indépendance. Alors attention, prévient DéFI, la Wallonie, notamment, à politique constante, va devoir continuer à se serrer la ceinture pour éponger les conséquences de la réforme.

À politique constante, le parti d'Olivier Maingain n'a pas tort. Mais, à nouveau cela était inscrit dans les astres. Et contenu dans les germes mêmes de la réforme. Et puis, au lieu de jouer les Cassandre et de vilipender les partis francophones qui ont finalement décidé de passer sous les fourches caudines de la réforme en acceptant une autonomie financière étalée dans le temps, DéFI ferait mieux de

reconnaître que les francophones, dont la Wallonie, sont en train de mettre en place une politique active qui devrait porter ses fruits dans les prochaines années : industrialisation numérique, plan pour booster les PME, investissements dans les technologies de pointe, tout cela va rapporter. Et devrait permettre aux francophones, eux aussi, de prendre leur envol et de ne plus avoir à rougir devant la Flandre qui se veut toujours plus triomphante.

Oui, la réforme de l'État est également une opportunité pour les francophones. Non, ces mêmes francophones ne sont pas attentistes et victimes consentantes prêtes à se faire piétiner et dévorer par le lion

flamand.

À la veille des fêtes de Wallonie, on sait déjà que le ministre président wallon Paul Magnette reviendra, inlassablement, sur la nécessité d'être fier d'être Wallon, du nouveau savoir-faire de notre Région et de sa conviction que le challenge imposé par la Flandre à la base, sera rencontré.

Fini de geindre, de mettre en garde, d'épouvanter et de voir le verre à moitié vide.

La Wallonie est condamnée à réussir. Et elle y parviendra. Si on la laisse faire. Et si les esprits chagrins positivent une bonne fois pour toutes.